

Assemblée Générale Du Vélo Club du Pont de l'Abîme (VCPA)

Vendredi 29 Septembre 2017

Présents : Frédérique et Pascal Bogey, Christian Ménard, Ronan Trévien, Yves Valchéra, Jacques Debiesse, Pascale et Pierre André, Frédéric Laroche, Anna et Georges Triquet, Sylvie Buthion, François Rey, Jean-Louis Roux, Christophe Lebrun, Ruf Sébastien, Boiron Patricia, Gilbert Saint-Jean, Brigitte Vadez.

Excusés : Myriam et Dominique Dupassieux, Pascale Roux, Geneviève Ménard, Elise Trévien, David Dupassieux.

Procurations: Claire et Pierre Ceugniet, Fabrice Buthion, Anne Besson, Thomas Davy, Ludovic Chapsal, Stéphane Favaretto.

Ordre du jour

Mot de la présidente

1. Bilan moral
 2. Bilan financier
 3. Renouvellement des mandats
 4. Projets pour 2017/2018
 5. Questions diverses
-

Le 29 Septembre 2017, à 20h14, les membres de l'association "Vélo club du Pont de l'Abîme" se sont réunis à la salle des associations de la mairie de Cusy en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée était présidée par Mme Anna TRIQUET, présidente de l'association. Elle était assistée de Frédérique Bogey, secrétaire.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente.

Mot de la présidente

Deux accidents à déplorer. Deux accidents de trop.

Une météorologie correcte avec une belle arrière saison.

Chacun s'est entraîné à hauteur de ses envies et moyens afin d'améliorer ses aptitudes physiques et mentales pour les cyclosportives à venir (cyclo montagnarde, Virade de l'espoir, l'ardéchoise, l'étape du tour, la marmotte..sorties plaisir et autres...)

Une saison riche en projets divers pour ceux et celles désirant pratiquer en groupe, de belles initiatives.

Remerciements à :

Ronan, Frédérique, Georges trésorier et secrétaires de l'association pour le travail accompli, leur disponibilité, leur investissement dans la planification et l'organisation des projets tout au long de cette année,

Yves et Fabrice pour la préparation des parcours concernant le week-end vélo.

Fabrice pour la gestion qualitative et très sportive du groupe 3,

Pascale et Pierre: leur quincaillerie étant toujours un lieu d'échanges, d'informations, de rencontres et de négociations pour l'association,

Anna, Frédérique, Georges, Christian, Frédéric, Pierre pour la recherche active de sponsors,

Geneviève, Gilbert, François, Jean-Louis, Fabrice, Sylvie, Christian dans la représentation du VCPA sur la foire d'automne et la Cusy'hard,

La municipalité de Cusy pour la mise à disposition de la salle des associations.

Aux adhérents qui œuvrent continuellement pour que cette association reste un espace agréable de pratiques et de rencontres sportives.

Aux sponsors:

Ets "Apave"	
Atelier sucré salé- TRAITEUR- CUSY	
Quincaillerie André Pierre-CUSY	
Ets Chavanel	
Quincaillerie Philippe -ALBENS	
Opticusy	
Bogey Pascal-paysagiste	
Fromagerie ENTRE LACS ET MONTAGNES ST OURS-TREVIGNIN	
Carrier paysages-CUSY	
Boucherie Génillon-CUSY	
Garage du Chéran-CUSY	
Boulangerie Paccard -CUSY	
Autovision C.C.T.A- CUSY	
Ets "Lum'Electric"-HERY SUR ALBY	
Ets"A vos souhaits"	
Bar restaurant L'ALIBI-HERY SUR ALBY	
Pour la rando cyclo prévue pour le 29 avril 2018 (liste non exhaustive)	
CARRIERES DE CUSY	
ANNECY AVENTURES	
MAIRIE DE CUSY	

1. Bilan moral

Reprise de la saison:

Du 12 mars au 25 juin 2017.

1. Les effectifs:

41 adhérents répartis entre:

- 37 adhérents licenciés UFOLEP
- 4 adhérents autres fédérations.

2. La fréquentation:

Du monde au départ jusqu'en juin. Des groupes bien motivés.

3. Les parcours:

Une quinzaine de parcours (et randonnées cycloportives) proposés régulièrement aux 3 groupes sur notre site.

Fabrice s'est occupé des parcours pour le groupe 3, un groupe s'est réuni pour G1 et G2

4. La communication:

La communication interne:

-Un compte-rendu a été envoyé en plus de celui de l'Assemblée Générale.

La communication externe:

- Journaux: Hebdo des Savoie et Dauphiné.
- Bulletin municipal de Cusy.
- Anciens panneaux municipaux de la mairie de Cusy.
- Distribution de "flyers".

5. Les projets réalisés:

- **Commande de tenues**
HALGAND SPORT

5 personnes concernées ont pu commander et bénéficier d'une aide forfaitaire.

- **Galettes des rois - Janvier 2017**

Trois belles galettes ont été offertes par l'atelier « Sucré-Salé » de Cusy.

Echanges sur la saison à venir.

- **Conférences**

2 conférences gratuites proposées par Franck Blanc (COOL ATTITUDE).

Thèmes abordés:

- "Nutrition dans l'effort d'endurance " par un formateur en nutrition à l'UFR STAPS, Université de Lyon I.

- "La gestion des phases de repos" par Mr Vincent Terrier, directeur sportif du centre de formation AG2R la Mondiale.

- **Loterie UFOLEP**

La loterie proposée et organisée par la F.O.L permet au VCPA de soutenir l'action mise en place par la fédération envers les écoles et de conserver 40% de la somme collectée et **cf bilan financier**

- **Rando cyclo avec le club de Rumilly-17 avril 2017**

- **Séjour de Montreux annulé pour cause de mauvais temps**

33 adhérents étaient inscrits.

Ce séjour sur 2 jours prévoyait une nuit sur Montreux, en Suisse, avec un départ et un retour de Cusy. Pour d'autres, départ et retour d'Arbussigny.

- **Concernant la sécurité**

Des ateliers changement de pneu et de chaîne ont été proposés.

4 adhérents intéressés pour effectuer un rappel des fondamentaux en secourisme.

Effectif insuffisant pour mettre en place cette séance.

- **Rando cyclo de Cusy prévue pour le 29 Avril 2018**

Plusieurs réunions de préparation, conduites par Ronan, ont été mises en place afin de préparer cet événement important pour le club.

Le bilan moral est approuvé par les membres présents à l'unanimité.

2. Bilan financier

En annexe.

Le bilan financier est approuvé par les membres présents à l'unanimité.

3. Election du bureau

Les titulaires des postes de présidente, trésorier et secrétaires restent inchangés.

La composition du bureau est donc la suivante :

Présidente : Anna TRIQUET

Trésorier : Ronan TREVIEN

Secrétaire: Frédérique BOGEY

Secrétaire-adjoint: Georges TRIQUET

Sébastien Ruf devient le trésorier-adjoint de l'association.

4. Projets 2017 / 2018

Conservation des projets suivants:

- Soirée « galettes des rois"- JANVIER.
- Week-end itinérant sur 2 ou 3 jours dans la DROME.
- randonnée cycloportive à définir.

Projets à venir

- LA RANDO CYCLO DE CUSY prévue pour le 29 avril 2018.
 - Un sondage sera fait auprès des adhérents pour connaître leurs besoins en matière de tenues.
 - Des sorties libres en VTT et course à pieds peuvent être mises en place.
- Départ : dimanche matin -9H à la quincaillerie sinon à déterminer entre les adhérents.
Ces sorties sont libres et non organisées par l'association.

De ces projets, suivra la recherche d'idées pour équilibrer notre budget.

A- La cotisation et les licences 2017/2018

• **Cotisation 2017/2018**

- Adhésion: 12€ (10€ + 2€ souscription UFOLEP)
- Certificat médical de non contre-indications (obligatoire et **de moins d'un an) ou attestation de réponse au questionnaire de santé lors de la demande de renouvellement de la licence (nouvelle loi)**
- Photocopie obligatoire de la licence 2018 pour les adhérents autres fédérations.

1.Licence cyclotourisme et VVT randonnées- **RISQUE R5**

« cyclotourisme code **N° 26013** - VVT de randonnée» code **N° 29046**

TARIF VCPA-Licence cyclotourisme: 39.50€

Pour information-Tarif Ufolep 2017/2018 39.40€

2.Licence "cycloportif" -**RISQUE R5**

bicross, bike et run, cyclocross, cycloport, dirt, duathlon, épreuves combinées, triathlon, vélo couché, VVT

cyclo-cycloport- **N° 26012** "- VVT de compétition » **N° 26014(R5)**

-TARIF VCPA-Licence cycloportive: 77€

-Pour information-Tarif Ufolep 2017/2018 76.50€

Pour les adhérents qui pratiquent:

-ski de fond de randonnée code **N°28021**

-jogging code **N°22005**

La licence portera la mention "pas de pratique compétitive".

Ces activités doivent **impérativement** apparaître sur le certificat médical.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 15 OCTOBRE 2017.

Les garanties attachées à la licence cessent le 31 août de chaque année. Il convient donc de renouveler sa licence UFOLEP le plus rapidement possible afin de pratiquer ses activités en parfaite sécurité. Cependant, pour des raisons administratives, **un délai dérogatoire est toléré au**

maximum jusqu'au 30 OCTOBRE 2017. Il s'agit d'une tolérance qui ne peut justifier la pratique de son activité sans sa licence. En effet, un accident pourrait retarder, voire compromettre malgré tout, l'acquisition des garanties.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15.

Il est dressé le présent compte-rendu de la réunion, signé par la présidente de séance et le secrétaire de séance.

A Cusy le 15 octobre 2017

La Présidente

Anna TRIQUET

La secrétaire

Frédérique Bogey

